



Communiqué de l'ARDM

Projet de programme de mathématiques du Cycle 3

Dans le cadre d'une consultation organisée autour du projet d'élaboration de nouveaux programmes, l'Association pour la Recherche en Didactique des Mathématiques (ARDM) a été reçue le 14 mai 2024, à Paris par trois membres du Conseil Supérieur des Programmes (CSP). L'ARDM se faisait alors porte-parole d'une longue tradition de recherches françaises en didactique des mathématiques. Les recherches menées en France dans ce champ explorent depuis plus de cinquante ans des questions liées à l'enseignement et l'apprentissage des savoirs mathématiques à l'École. Solides, reconnues internationalement, soutenues par l'État, ces recherches sont aujourd'hui des ressources incontestables du système éducatif et de la formation des enseignants.

L'entretien a pu donner la place à des échanges riches, auxquels l'ARDM avait donné suite en transmettant, à la demande du CSP, un document interne passant en revue les différents domaines mathématiques et centralisant des propositions et des recommandations pour les nouveaux programmes du cycle 3 et du cycle 4. Cette contribution a été rédigée par une dizaine de chercheurs en didactique des mathématiques, membres de l'association. Les différents points étaient argumentés et documentés scientifiquement, en appui sur les recherches dans le domaine de la didactique des mathématiques et plus largement de l'éducation mathématique (*Mathematics Education*).

Depuis le 13 janvier 2025, le projet de programme de mathématiques du cycle 3 est accessible sur le site Eduscol et une phase de consultation nationale est ouverte jusqu'au 7 février 2025. Le présent communiqué, à destination du CSP, a pour but de partager, d'une part, l'étonnement de l'ARDM sur l'orientation prise par ces programmes, témoignant d'une nouvelle rencontre manquée entre décisions politiques et assises que pourrait fournir la recherche, et, d'autre part, son inquiétude quant à l'avenir de l'enseignement et de l'apprentissage des mathématiques en France.

Nous ne reviendrons pas ici sur les détails de la contribution que nous avons pu construire et soumettre précédemment. Nous reconnaissons dans ces programmes plusieurs de nos recommandations apportées lors de l'audition, notamment la progressivité des objectifs d'apprentissage sur la proportionnalité, l'introduction et les activités proposées pour développer la pensée algébrique, et le maintien d'une ouverture vers l'histoire des mathématiques. Cependant, nous n'y retrouvons pas l'ambition de construction de sens dans les apprentissages mathématiques que nous portons. Aussi, nous souhaitons de manière plus générale dénoncer l'inflexion que ces programmes nous semblent donner quant à un enseignement des mathématiques centré sur l'automatisation de techniques, la manipulation

des objets mathématiques et une insistance sur l'apprentissage du vocabulaire, notamment en géométrie, au détriment de la construction de leur sens. Cela se traduit en particulier par la place accordée à la résolution de problèmes, restreinte au domaine numérique et peu variée quant au type de problèmes proposés, ce que nous regrettons. Par ailleurs, si une déclinaison des attendus par niveau est sans doute pertinente, nous alertons sur les manques flagrants de cohérence de progression entre les programmes de CM et ceux de 6^{ème}, mettant à mal la logique de cycle et les déjà délicates conditions de transition entre école et collège. Nous mettons enfin en garde sur le besoin important de formation des enseignants dans les nouveaux domaines introduits dans les programmes (fractions et décimaux au cycle 2, pensée algébrique et probabilités au cycle 3, géométrie...) afin que l'ambition des programmes soit réalisable sur le terrain, sans déstabiliser les enseignants en charge de leur mise en œuvre.

Par ce communiqué, l'ARDM s'inscrit dans la dynamique commune à de nombreux collectifs en France (voir par exemple les analyses du collectif Maths & Sciences) qui souhaitent œuvrer pour améliorer la formation en mathématiques des élèves et des enseignants.

L'ARDM

Paris, le 10 février 2025